

**LIGUE GRAND EST
TAEKWONDO et D.A.
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE**



**A TOUS LES PRÉSIDENTS
DES CLUBS DU GRAND EST
AFFILIÉS FFTDA**

Tomblaine, le 24 juillet 2024

Objet : Assemblée Générale Ordinaire et Assemblée Générale Elective

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous nous invitons à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Elective de la Ligue Grand Est de Taekwondo et D.A. qui se dérouleront :

**Le samedi 28 septembre 2024
à 10h00
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE**

L'ordre du jour est défini comme suit pour l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Rapport Moral,
2. Rapport Financier
3. Rapport d'activités,
4. Questions diverses.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Élective :

1. Élection du comité directeur de la ligue
2. Élection du Président de la ligue

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

M. Mohammed EL KAMEL
Président
Ligue Grand Est Taekwondo et D.A.



**ASSEMBLEE GENERALE Extraordinaire
De la Ligue Grand Est de Taekwondo
Et Disciplines Associées**

POUVOIR

Je soussigné Mme/Mlle/M
Président du Club de Taekwondo

N° d'affiliation (indispensable)

donne pouvoir à Mme/Mlle/M

qui accepte le mandat pour représenter le Club lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et

Extraordinaire du 28 septembre 2024 et voter sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Date.....

Fait à

Signature du Président

Mandant Signature du Mandataire

Pour demeurer valable, le présent mandat doit être accompagné de la photocopie des pages de garde et de la page où se trouve collé le timbre-licence de la saison 2024-2025 du passeport sportif du Président mandant.